

# Pornic. Un projet immobilier suscite l'émotion

L'Association pour la défense de la Ria et du littoral de Pornic (ARDP) avait contesté le projet immobilier en justice, mais avait été déboutée. Aujourd'hui, elle s'émeut de la destruction d'arbres et d'une chapelle qui avait été construite en 1925.

**QUEST-FRANCE - Kate STENT - 06/01/2022**



*Les travaux ont démarré dans l'ancienne maison d'enfants des Cèdres bleus, entraînant la destruction d'une chapelle construite en 1925. | DR*

Fin 2020, la maison d'enfants des Cèdres bleus a quitté sa bâtisse historique de Sainte-Marie-sur-Mer pour des locaux neufs, près du centre des finances publiques de Pornic. Un choix lié à la volonté des propriétaires du site de Saint-Marie - la congrégation des Sœurs de l'Immaculée – de vendre cette magnifique propriété dotée d'une vue sur mer. Les religieuses ont vendu le site, composé de trois parcelles, à un promoteur immobilier, Icade promotion.

## Le projet

L'investisseur souhaite y édifier un ensemble immobilier, adossé au bâtiment principal conservé et rénové, de cinquante logements, dont trente-cinq dans un immeuble principal en T. Les futurs logements sont déjà proposés à la vente sur le site du promoteur, à des prix allant de 310 000 € pour un appartement deux-pièces, à 645 000 € le quatre-pièces.

## La justice

En août 2019, l'Association pour la défense de la Ria et du littoral de Pornic (ARDP) a contesté ce projet devant le tribunal administratif de Nantes, dénonçant « une densification massive » et des « atteintes à un domaine boisé remarquable et à une chapelle promise à la démolition ». La Ville de Pornic avait autorisé le permis de construire, arguant que ni le bois, ni la chapelle, ne figuraient dans le patrimoine protégé de la commune. La requête de l'association avait été rejetée et les travaux ont, depuis, commencé.



*L'association a comptabilisé la destruction de 29 arbres, ces derniers jours. | DR*

## La polémique

La suppression en cours du grand espace boisé de 4 500 m<sup>2</sup> de l'ancien parc des Cèdres bleus, situé au 11, boulevard de l'Océan à Sainte-Marie, suscite l'indignation de l'ARDP. « La totalité des 34 arbres constituant cet ancien parc boisé sont désormais abattus, sauf cinq, indique-t-elle. Et l'ancienne chapelle de 1925 est en cours de destruction. » Sur un plan plus général, l'association regrette que, récemment, « les destructions de surfaces boisées ont touché 4 000 m<sup>2</sup> sur le boulevard de l'Océan, 629 m<sup>2</sup> sur la rue Neptune, et bientôt 887 m<sup>2</sup> sur l'avenue de la Noëveillard, 1 500 m<sup>2</sup> sur la rue Guynemer. »

## Le Plan local d'urbanisme (Plu)

L'actuel plan local d'urbanisme date de 2011 et doit être modifié cette année. Le prochain Plu sera beaucoup plus strict en matière de permis de construire et de protection des espaces boisés, notamment. « L'ARDP est une personne publique associée au sein de l'élaboration de ce nouveau PLU et les Pornicais doivent savoir qu'ils peuvent compter sur elle pour qu'elle joue pleinement son rôle pour cela. »